

Division de la Presse et de l'Information

INFORMATION POUR LA PRESSE

N° 14/03

7 mars 2003

**LA FINALE EUROPÉENNE DU CONCOURS MOOT COURT SE TIENT À LA
COUR DE JUSTICE DES C.E. À LUXEMBOURG LE 7 MARS 2003**

Les étudiants en droit qui ont passé avec succès un processus de sélection sévère depuis le mois de septembre 2002, date de lancement du concours Moot Court, plaideront aujourd'hui devant des jurys composés de juges de la Cour de justice et du Tribunal de Première Instance des C.E. 84 équipes étaient initialement inscrites, représentant 29 nationalités.

Les équipes en compétition aujourd'hui proviennent du Royaume-Uni, des États-Unis, de Suède, d'Allemagne, de Pologne et du Danemark.

Elles se sont imposées lors des Finales Régionales qui se sont tenues en janvier et février à Lisbonne, Helsinki, Riga et Bratislava.

La Finale, qui se déroule traditionnellement dans le cadre de la Cour de justice, est la dernière étape de l'édition 2002-2003 de ce concours, qui est le plus important concours de droit communautaire au monde.

Les vainqueurs recevront divers prix, comprenant notamment des stages au sein d'institutions européennes ou de prestigieux cabinets d'avocats spécialisés en droit communautaire.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:
Mme Jessica Larsson (tél : +46 706 22 19 70).

Pour toute information concernant le concours et ses organisateurs, veuillez consulter le site
www.elmc.org